

A Montlaur

La constitution du conseil municipal a eu lieu, samedi 15 mars, devant de nombreux Montlaurais venus participer à ce moment émouvant. Sous les applaudissements du public, le conseil municipal a élu M. Antonin Andrieu, maire. Les trois adjoints élus sont : Roger Dupont, responsable de la commission travaux, Chantal Bories pour la solidarité et Patricia Ranza pour l'urbanisme et l'environnement.

M. Andrieu a pris la parole : *"Je remercie les Montlaurais et les Montlaurais pour leur confiance... Les grands projets comme le foyer et l'école primaire seront effectués, sans négliger les travaux d'entretien quotidien et l'embellissement du village... L'aide aux associations sera renforcée en matériel et financièrement"*. Le maire a invité la population à participer aux commissions, excepté la commission des fi-

nances interdite par la loi. Ceux qui ont des connaissances et des compétences à partager sont les bienvenus.

Montlaur sera représenté comme d'habitude à la communauté de communes de Lagrasse. Mais *"compte tenu du nombre d'électeurs votants à Montlaur, un troisième poste de délégué tutélaire sera demandé à la communauté de communes"*.

M. Andrieu a ensuite rendu hommage à tous les élus sortants qui l'ont accompagné pendant 7 ans, en particulier à M. Sivade et a conclu par une promesse *"La confiance apportée par la population donne à l'équipe une volonté qui se traduira par des actes et non par des discours"*.

Les Montlaurais ont ensuite été invités à un apéritif pendant lequel ils ont échangé chaleureusement leurs impressions.



M. Andrieu a rendu hommage à tous les élus sortants.